L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73 Rue de [illegible]

Nouvelle-Orléans.

Dimanche [illegible] Juin

La Crise Politique en France.

[illegible] déjà donné les deux premières séances de rentrée de l'Assemblée de Versailles, le prochain courrier nous apportera, sans doute, les journaux du 25, qui nous donneront des détails sur le dénouement de la crise. Ce dénouement était déjà prévu après l'élection de M. Buffet à la présidence de la Chambre. Voici ce que dit la Patrie à ce sujet:

"Il y a moins de deux mois, M. Buffet était élu, on peut [illegible] président avec [illegible] voix. [illegible] qu'on [illegible] que devait prochainement corriger un scrutin mieux informé et mieux préparé. Hier cependant, alors que le ban et l'arrière-ban des amis de la présidence avaient été convoqués, alors que [illegible] — qui l'eût cru? — avait engagé les députés qui suivent ses inspirations à voter pour l'ancien président de la commission de grâces, M. Buffet a obtenu 359 voix, tandis que M. Martel n'en réunissait que 289. Ce résultat n'a point surpris ceux qui ont pu se rendre compte de l'esprit résolu et discipliné qui anime aujourd'hui ce que nous pouvons appeler hardiment la majorité conservatrice. C'est dire qu'à la présidence et au monde officiel, où l'on continue à se nourrir d'illusions, on a vivement ressenti cet échec, auquel on ne s'attendait pas.

M. de Goulard est sorti le premier du scrutin pour les vice-présidents avec 367 votants. Ce chiffre n'est pas moins caractéristique que le précédent. L'ancien ministre de l'intérieur représentait dans le cabinet les idées conservatrices; il les représente encore plus après sa retraite, et il nous paraît difficile d'admettre que les 367 voix qui l'ont nommé ne soient pas acquises à l'interpellation de la droite. Ces 367 votants ont évidemment voulu protester contre la politique qui a forcé M. de Goulard à se dessaisir de son portefeuille. Ils ne se déjugeront pas. Nous les retrouverons inébranlablement unis dans la séance de vendredi, qui a été acceptée par M. Dufaure pour discuter l'interpellation. Ils formeront une majorité compacte qui saura imposer au gouvernement la seule politique qui puisse encore sauver le pays. La journée d'hier a donc, par cette double élection, une importance considérable. On s'est compté dans ces deux scrutins, qui nous donnent plus que des espérances pour la lutte prochaine et décisive qui va s'engager.

Le désappointement des organes de la présidence va jusqu'à la fureur. Le Soir, ordinairement calme, s'exprime ainsi:

"La bataille parlementaire s'est engagée dès le premier jour avec une violence qui fait pressentir une lutte désespérée. On a peu parlé, mais en revanche chaque phrase a été un coup porté en pleine poitrine. La droite et le centre droit ont déposé une interpellation dont l'adoption implique le renversement du gouvernement. M. Dufaure n'a pu, grâce à M. Buffet, lire l'exposé des motifs des projets des lois constitutionnelles; enfin, l'extrême gauche, faisant une fois de plus le jeu de la droite monarchique, a déposé, par la voix de M. Peyrat, une demande de dissolution, en y ajoutant des considérants nettement hostiles à la politique du gouvernement.

"Ce premier engagement pourrait avoir les conséquences les plus graves, si le gouvernement n'y trouvait pas de nouvelles raisons de se montrer énergique et résolu. Puisque c'est un parti pris, de la part des minorités violentes et pour ainsi dire factieuses, de rendre tout gouvernement impossible et d'acculer M. Thiers et ses ministres, que le nouveau cabinet, à son tour, accule ces minorités et les oblige à se prononcer pour ou contre lui, par un vote, sur la question de République ou de Monarchie.

"Qu'on se compte donc, une bonne fois, en plein soleil!

"Mieux vaut, après tout, tomber dans les bras du pays que de conserver un pouvoir sans force. Nous verrons bien comment s'y prendront les amis de M. Buffet, pour organiser et faire vivre le gouvernement de leur choix. Et les radicaux apprendront alors, à leurs dépens, ce qu'il en coûte de se faire, dans un intérêt électoral, les serviteurs du mandat impératif.

"En présence de ce qui s'est passé aujourd'hui, le gouvernement s'est enfermé dans cet étroit dilemme:

"Ou bien, le jour prochain fixé pour l'interpellation, la République sera proclamée, et le gouvernement aura trouvé une majorité pour la constituer;

"Ou bien le gouvernement aura le devoir d'abdiquer.

"Voilà les résolutions qu'exigent et l'honneur du gouvernement et les intérêts du pays, que de pareilles crises épuisent et tuent.

"M. le président de la République avait manifesté, hier matin, l'intention d'assister à la séance; le conseil des ministres a préféré que M. Thiers ne fût pas présent à la fixation de l'ordre du jour.

"Nous le regrettons en voyant le manque de sang-froid dont a fait preuve M. Dufaure dans l'escarmouche d'hier. Il faut bien reconnaître que, dans les grandes batailles parlementaires qui vont s'engager, M. Thiers seul est capable de mener la campagne.

"Qu'il n'y vienne pas comme Président de la République: qu'il y vienne comme député, c'est son droit et aussi son devoir."

Voici la correspondance adressée de Paris au Journal du Hâvre par son rédacteur en chef:

Paris, le 20 mai 1873.

Le temps n'est pas aux paroles, il est aux actes. Aujourd'hui, comme hier, donc, on a peu parlé; on a agi. Et l'on a agi avec entrain et vigueur, hélas! contre ce gouvernement constitué d'hier, et que la droite a juré de renverser. Et d'abord M. Buffet a été nommé président de l'Assemblée. Certes, on s'attendait à ce résultat, mais nul n'eût voulu croire qu'on le pouvait atteindre avec ce nombre de voix, relativement considérable. M. Buffet a eu 359 voix, et M. Martel seulement 289. C'est une majorité de 70 voix, qui a été saluée par des cris de joie, à droite. Puis est venu le scrutin pour les vice-présidents.

C'est chose étrange que de voir ces files de députés s'aligner le long des couloirs et des travées de la Chambre, leur bulletin à la main, défiler silencieusement, puis monter à la tribune et redescendre de l'autre côté, amis et adversaires. L'on sent que ce ne sont point, là, d'inoffensifs papiers, mais que chacun tient, en main, une arme de guerre, et l'on admire le public curieux qui, à chaque député connu escaladant la tribune, s'écrie, sans y rien voir de plus: "Tiens, voilà M. le duc de X... ou Mgr Dupanloup!"

Vous verrez au compte rendu officiel le résultat du scrutin pour les vice-présidents. M. Martel, au premier tour, n'a pu réunir,—lui qui avait toujours été élu, le premier vice-président,—la majorité absolue. Il a fallu procéder à un second tour, et cela, non sans difficulté, car la droite protestait par ses cris et ses acclamations. Mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est la nomination de M. de Goulard comme vice-président. 359 voix à M. Buffet, 367 voix à M. de Goulard; est-ce là un chiffre arrêté? Sera-ce la majorité contre M. Thiers dans l'interpellation de vendredi? Les hommes de la droite le disent et l'espèrent. Ils sont rayonnants.

Dans la salle des séances, M. le duc de Broglie va de banc en banc, excitant les fidèles. On le retrouve dans la salle des Pas-Perdus, où des groupes animés se forment. Ici M. Ranc, avec M. Chalmel-Lacour, se promènent, échangeant de vives paroles; auprès d'eux, M. Barodet, avec M. Millaud, puis M. Esquiros. M. Gambetta semble fort surexcité et ne cache pas sa déception à la lecture du projet des lois constitutionnelles. Les hommes de la droite, au contraire, semblent ravis, non de ce projet,—qu'ils feignent au reste, de considérer comme non avenu,—mais de leurs succès d'hier et de celui d'aujourd'hui. "M. Thiers est battu en brèche, il est demi renversé. Il faut, vendredi, achever l'œuvre, et on l'achèvera!

M. Dufaure vient d'annoncer que le gouvernement accepte l'interpellation pour vendredi. Quelques-uns eussent mieux aimé que l'on discutât immédiatement; mais le conseil des ministres a préféré la remettre à vendredi. Ce délai profitera-t-il au gouvernement? Nul ne saurait le dire. Les droitiers supputaient leurs chances sur leurs doigts; les jeunes surtout, et, parmi eux, MM. Johnston et Raoul Duval, se faisaient remarquer par leur activité. Renverser M. Thiers leur paraît d'un suprême bonheur, et ils en ont d'avance le sourire sur les lèvres. "Nous étions 305, hier au soir, disait M. Johnston, à l'heure qu'il est, nous voici 330 signataires; 330; c'est juste le chiffre de la minorité du 29 novembre. Devons-nous espérer que, cette fois encore, ce chiffre demeurera la minorité! Qui le sait? Toujours est-il que c'est là une démonstration considérable." Les assaillants n'ont plus de scrupules: "Il faut, disait M. Raoul Duval, aller jusqu'au bout!"

Jusqu'au bout?.... au bout de quoi! Renverser M. Thiers?.... et après? Après! la plupart n'en savent rien. Ils ont un Rubicon à franchir, et ils s'y précipitent. M. de Broglie leur dit "qu'il a un gouvernement tout prêt," et ils le croient. Et puis on s'efforce de rassurer les peureux. En effet, il est question de demander vendredi le vote au scrutin secret, ce qui serait le comble.... je n'ose écrire le mot qui vient à ma plume, je me borne à mettre le comble.... de la prudence.

J'avais raison de dire que la semaine ne se passerait pas sans qu'un événement décisif eût lieu. C'est vendredi que se joueront, en face de l'Europe et des Prussiens, les destinées de la France. Il conserve, malgré tout, l'espoir que la victoire restera au gouvernement s'il est ferme en ses déclarations, si M. Thiers parle haut et clair. Le fera-t-il? l'osera-t-il? le pourra-t-il? Tout est là. M. Casimir Périer est décidé; mais cela suffit-il?

Amédée Marteau.

☞ Parmi les amers, il y en a d'insignifiants, il y en a de pernicieux, il y en a aussi, heureusement, qui se recommandent par leurs propriétés tonifiantes. Parmi ces derniers, nous signalerons les HOME STOMACH BITTERS, dont l'agence a été confiée à M. B. E. Castendyk, 32 rue Tchoupitoulas.

La Veille de la Bataille.

[illegible] avions [illegible] hier [illegible] journaux de Paris du 23 [illegible] 31 [illegible] M. Martel [illegible] avoir [illegible] battu pour la [illegible] l'Assemblée par M. Buffet, n'a été élu vice-président qu'à un troisième tour de scrutin, et à la majorité de sept voix seulement. La presse gouvernementale trouve dans ce petit [illegible] consolation et elle est remplie d'illusions sur le résultat de la crise:

"L'Assemblée nationale, dit le Temps, a complété hier son bureau en élisant comme quatrième vice-président M. Martel, avec une majorité de sept voix sur le candidat de la droite, M. de Larcy. Cet échec non prévu par la droite, et venant à la suite de [illegible] du candidat légitimiste, et par la joie trop expansive avec laquelle la droite avait accueilli [illegible] l'élection de M. de Larcy. L'élection de M. Martel paraît être le premier symptôme d'une réaction contre [illegible] avait enfin accepté la candidature. Dans le doute, quelques-uns de ses partisans s'étaient abstenus.

On lit dans le Journal des Débats:

"Dans le conseil des ministres tenu ce matin sous la présidence de M. Thiers, on s'est, dit-on, préoccupé de la procédure à suivre au sujet des interpellations en vertu de la loi votée le 13 mars [illegible] attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle.

"Le conseil a déclaré, à l'unanimité, que l'interpellation qui doit être discutée vendredi se rattache à la politique générale du gouvernement et engage la responsabilité du Président de la République.

"En conséquence, un message annonçant l'intention du Président de la République de prendre part aux débats sera adressé vendredi à l'Assemblée. M. Dufaure en donnera lecture à la Chambre à l'ouverture de la séance.

"Aux termes de l'article 1er de la loi du 13 mars, la discussion à l'occasion de laquelle le Président de la République veut prendre la parole est suspendue après la réception du Message, et le Président est entendu le lendemain, à moins qu'un vote spécial ne décide qu'il le sera le même jour. En outre, la séance doit être levée après qu'il a été entendu, et la discussion n'est reprise qu'à la séance ultérieure. Quant à la délibération, elle doit avoir lieu hors la présence du Président de la République.

"M. le duc de Broglie doit prendre le premier la parole pour soutenir l'interpellation.

"M. Dufaure ou M. Casimir Périer répondra.

"On croit que M. Thiers ne parlera que samedi."

Un journal annonce solennellement ce qui suit:

"L'Union républicaine, la gauche républicaine, le centre gauche, se sont mis d'accord pour former un grand comité directeur en vue de contre-balancer les manœuvres de la droite, et pour être prêts à tous événements."

On lit dans la Presse de ce soir:

"On nous assure, de très bonne source, que dans le cas où M. Thiers serait demain en minorité, il ne se retirerait pas et choisirait un ministère à Droite."

Nous sommes en mesure, dit le Soir, d'affirmer que cette allégation est absolument inexacte. Il est très facile de deviner le but de cette manœuvre, mais il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque. Demain, ce n'est pas le cabinet; c'est le gouvernement qui est en jeu.

On lit dans le Bien public:

Le conseil des ministres a décidé à l'unanimité que l'interpellation des cent soixante avait un caractère absolument gouvernemental; qu'elle visait non-seulement le cabinet nouveau, mais le Président et la République, chef du gouvernement. Du reste, nul parmi les signataires ou les adhérents ne nie le caractère de l'interpellation. Il est impossible que personne se fasse illusion sur les conséquences de cette interpellation, dans le cas où il en sortirait un ordre du jour de blâme contre le gouvernement. Le blâme atteindrait le gouvernement tout entier, solidaire des dernières modifications, et entraînerait la retraite collective de tous les membres du gouvernement, sans exception. Nul, nous le répétons, ne peut s'illusionner à ce sujet, et chacun en signant ou en votant, a compris et comprendra, nous n'en doutons pas, la portée de sa signature et de son vote."

Nous trouvons dans le Figaro du 23 les informations suivantes:

Même silence qu'hier. On commence néanmoins à parler d'un ordre du jour de transaction, mais de part et d'autre on reste dans le vague. C'est M. de Saint-Chéron qui en a dit le plus, dans sa correspondance publiée, comme on sait, par tous les journaux légitimistes de province. Un passage fort important regarde les princes d'Orléans et notamment M. le duc d'Aumale:

"Le prince de Joinville s'est levé avec la majorité dans les deux épreuves par assis et levé contre la lecture des projets constitutionnels: mais le duc d'Aumale n'ayant pas bougé pendant la première épreuve, des cris se sont fait entendre sur plusieurs bancs de la droite, et alors le duc s'est décidé à se lever pour la seconde épreuve.

"Il n'est pas douteux que toute tentative pour porter le duc d'Aumale à la tête du gouvernement échouera dans l'Assemblée.

"Parmi les princes d'Orléans, il y en a un qui se distingue par son excellent esprit, c'est le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie dans un des régiments de Vincennes.

"Le jeune prince disait un jour spirituellement: "Mes oncles me rendront cette justice que je n'ai jamais été orléaniste."

"Les membres de la gauche sont en pleine conspiration contre l'Assemblée. On assure qu'ils conseillent à M. Thiers, s'il se trouve en minorité, de se retirer à Paris avec tous les ministres et toutes les fractions de la gauche, de s'appuyer sur le conseil municipal et sur les 180,000 électeurs bardettistes, et de mettre hors la loi la majorité conservatrice de l'Assemblée. M. Thiers, qui a toujours été très prudent à la veille des révolutions qu'il a présagées, se gardera bien de suivre le conseil de ces dangereux amis."

Cet article, en ce qui concerne M. le duc d'Aumale, se trouve confirmé par une note du Pays, qui avait déclaré, on s'en souvient, avant-hier, ne pouvoir accepter un gouvernement dont M. le duc d'Aumale serait le chef:

"Le parti bonapartiste, avant de prendre position dans la lutte parlementaire qui vient de s'engager, devait à ses convictions et à ses intérêts politiques, d'obtenir de ses nouveaux alliés de l'Assemblée nationale des garanties pour le cas où M. Thiers serait renversé et remplacé par eux.

"Il ne pouvait nous convenir de nous placer volontairement sous un régime qui nous eût laissés dans une situation tout aussi précaire et tout aussi défavorable.

"Alors nous avons fait les réserves que l'on connaît; de plus, des démarches ont été faites auprès des chefs des conservateurs de l'Assemblée, afin que nous fussions couverts par des engagements solennels.

"Ces engagements ont été pris. Le cas échéant, ils seront tenus loyalement.

"L'alliance faite avec les monarchistes est d'autant plus sincère, d'autant plus étroite désormais, que nous n'avons rien demandé qu'on pût nous refuser. Il ne saurait, en effet, entrer dans notre esprit de profiter des difficultés actuelles pour pêcher en eau trouble. Exclus d'une façon odieuse de la politique de notre pays par le pacte de Bordeaux, nous y rentrons la tête haute, pour y prendre notre part légitime.

"La coalition des partis monarchiques est profondément honnête, parce qu'elle ne se fait au profit d'aucune ambition, mais au seul profit de la France. C'est une coalition SOCIALE, et non une coalition politique, et nous défendons nos fortunes et nos existences plus encore que nos systèmes particuliers de gouvernement.

"En un mot, ce qui se passe à l'Assemblée n'est pas autre chose qu'une modification du pacte de Bordeaux; le parti bonapartiste, qu'on avait autrefois refusé d'y admettre, y pénètre enfin au lieu et place des républicains, qui méritèrent d'en être exclus pour avoir manqué à leur parole et à leurs engagements, en essayant de faire tourner à leur profit personnel ce qui ne devait tourner qu'à l'intérêt général."

— Néanmoins que fera-t-on si?.... Telle est la question qui se retrouve sur toutes les lèvres. Le duc d'Aumale écarté, on reste devant l'inconnu, mais très certainement la droite a une combinaison toute prête; tout au moins elle a des résolutions et si par aventure elle était un peu incertaine, M. Weiss lui indiquait avec beaucoup de sens dans Paris-Journal ce qu'il y avait à faire:

"Elle a quatre mesures essentielles à prendre: 1° congédier vendredi le ministère centre gauche; elle se conformera ainsi à l'esprit du corps électoral, qui rejette partout les candidats de cette nuance;—2° composer un ministère qui ne tienne pas son mandat du caprice de M. Thiers, comme la présente collection de ministres;—3° ajourner tout débat constitutionnel et même tout examen dans les bureaux du projet Dufaure jusqu'après l'évacuation;—4° faire avant tout la loi municipale et procéder à une institution nouvelle des maires et des conseillers municipaux. Nous ne parlons pas de la direction de tous les jours, qu'il faudra imprimer à l'administration préfectorale."

Les extraits qui précèdent indiquent suffisamment l'attitude des différents partis avant la bataille.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises, Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Incroyable! le bon marché du Rob. E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

1000 cartons de rubans amortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres. Occasion sans pareille.

Assemblée Nationale.

[illegible] mercredi 21 mai 1873.

[illegible] de M. Buffet.

L'ordre du jour appelle le scrutin de ballottage, pour la nomination d'un quatrième vice-président de l'Assemblée [illegible] M. Martel et le baron de Larcy.

C'est pour la troisième fois qu'on va voter sur la vice-présidence de M. Martel, et cependant on ignore encore à gauche si M. Martel a accepté la candidature. Il n'y a pas même de bulletins imprimés au nom de M. Martel; certains vont voter pour lui, mais seulement pour le principe et sans espoir de succès. Au contraire, les partisans de M. de Larcy sont pleins d'ardeur. L'un d'eux a dit un mot rempli d'espérance: "Nous renverserons le ministère en vertu de la vitesse acquise." Mais voilà M. Thiers qui vient déposer son vote. Le gouvernement serait donc décidé à soutenir la candidature Martel.

Le [illegible] le dépouillement [illegible] semaines.

M. Buffet, président. — Messieurs, vous avez bien voulu confirmer, par une élection nouvelle, l'honneur insigne que vous m'avez fait il y a six semaines.

Je ne suis pas autorisé à voir dans ce dernier vote un jugement sur la conduite que j'ai tenue comme président, puisque j'avais pu à peine exercer les hautes fonctions dont vous m'avez investi; mais il m'est permis de croire du moins que la confiance dont vous m'avez honoré, et qui m'inspire la plus profonde reconnaissance, n'a pas été altérée.

Je vous ai dit alors, messieurs, comment je comprends les devoirs du président de l'Assemblée. Vous pouvez compter que je resterai fidèle à ce programme, et que vous trouverez toujours en moi l'impartialité vraie et la fermeté que l'Assemblée doit attendre de son président. (Très bien! très bien!)

Je demande à tous mes collègues de rendre, par leur bienveillant concours, ma tâche plus facile; ce sera la proportionner à mes forces. (Très bien! très bien! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

L'Assemblée passe à la première délibération du projet de loi tendant à proroger l'application de la loi du 16 septembre 1871 relative à l'organisation du conseil général de la Seine. L'urgence, demandée par M. Vautrain, appuyée par M. Victor Lefranc, président de la commission, est déclarée. L'article unique du projet de loi est adopté.

L'Assemblée adopte ensuite, à la majorité de 601 voix contre 4, un projet de loi tendant à ouvrir, au ministère de l'intérieur, sur l'exercice 1873, un crédit supplémentaire de 146,000 fr. pour les dépenses ordinaires du gouvernement général civil de l'Algérie.

Pendant qu'on vote au scrutin cette loi de finances, le dépouillement du scrutin sur l'élection du vice-président s'achève, et on répète dans la salle que M. de Larcy est élu, avec 15 voix de majorité sur M. Martel. La gauche paraît fort triste. La droite est dans l'enthousiasme. Le bureau télégraphique de l'Assemblée est envahi par des députés de la droite, se hâtant d'annoncer la grande nouvelle. M. de Larcy est félicité, choyé, embrassé. Mais tout à coup, revirement complet. On a fait une vérification. C'est M. Martel qui l'emporte.

M. le président. — Je communique à l'Assemblée le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection d'un vice-président, qui vient de m'être remis par MM. les scrutateurs:

Nombre des votants	654
Bulletin blanc ou nul	1
Suffrages exprimés	653
M. Martel a obtenu	330
M. de Larcy	323

M. Martel, ayant obtenu la majorité, est proclamé vice-président de l'Assemblée nationale.

Revue des Journaux Illustrés.

L'Eclipse a naturellement pris pour thème de son dessin l'élection de M. Ranc.

Un grand lion roux, d'une allure assez fière, mais qui, il faut bien le dire, trahit chez André Gill une connaissance assez imparfaite de l'anatomie des fauves, appuie une griffe sur l'urne du scrutin, et de l'autre griffe tire de l'urne le portrait, très exact, très ressemblant, de M. Ranc.

Comme légende à ce dessin, le mot de Shakespeare, dans le Songe d'une nuit d'été, accru d'un calembour:

"—Bien rugi, Lion!"

Un détail: l'urne du scrutin est coloriée en vert, — sans doute en signe d'espérance.

Le dessin du Sifflet s'intitule le Retour des hannetons. Trois hannetons, vus de dos, échangent des civilités à l'entrée d'une chambre. Cette fine plaisanterie a évidemment la prétention de s'adresser au retour de l'Assemblée.

Seulement l'auteur a placé sous la patte du hanneton principal un portefeuille rouge vif. On ne saurait plus cruellement insister sur la couleur essentielle des véritables hannetons politiques. Le Sifflet donne ici un charivari à ses frères.

La Timbale donne un grand portrait de M. Ranc, tout à fait raté. Ni ressemblance, ni esprit. M. Ranc tient la République française fichée dans une planchette de bois, comme au café. C'est frapper à faux. M. Ranc étant une des rares personnalités sérieuses du parti radical: l'allusion fait donc ricochet et va frapper les incapacités bocheuses avec lesquelles M. Ranc n'a rien de commun.

Dans le Grelot, un dessin très compliqué, intitulé Fausse route. Deux poteaux: route de Paris, route de Versailles. MM. Arago, Carnot, Tirard, Hérold, Henri Martin et le colonel Langlois suivent cette dernière, tandis que MM. Gambetta, Louis Blanc et consorts se dirigent rapidement sur l'autre. Le bon œil de M. Gambetta lance des éclairs sur les gauches ci-dessus, sans paraître ému de l'expression de désespoir empreinte sur le gros visage de M. Arago.

Évidemment, l'œil flamboyant de M. Gambetta veut dire:

—Pas de concessions! Vous avez fait des concessions: il n'y a plus rien de commun entre nous.

Le colonel Langlois paraît navré. Les bras croisés, il semble murmurer.

—Quel gâchis!

La Vie parisienne suppose une visite de M. Thiers à l'exposition des Refusés. Ce thème fournit à Bertall un président de la République vu de dos des plus réussis. Bertall excelle d'ailleurs à représenter dans cette perspective l'illustre homme d'Etat.

Entre autres légendes explicatives:

—Dégoûtation [illegible] une phrase en latin bizarre qui rappelle le Mané, Thécel, Pharès de feu Balthasar.

Le Salon parodié par Cham et par Bertall fait les frais de la plupart des autres publications illustrées.

—Nous lisons dans le Journal du Havre:

Aussent d'hier, j'ai l'honneur d'informer les annexés de demain.... Après ce triste préambule, un de nos abonnés nous prie de mettre sous les yeux de ses compagnons d'infortune un extrait du petit traité de géographie, signé Kirchhof, professeur à l'Académie militaire de Berlin. Ce traité, parvenu à sa 70e édition, est enseigné dans la plupart des écoles de l'Allemagne:

"L'Allemagne, notre patrie, centre et cœur de l'Europe, a une superficie de 13,000 milles carrés, dont 9,900 pour l'empire d'Allemagne, et 3,100 pour les Etats allemands de l'Autriche."

Ajoutons six Etats allemands, à l'étranger savoir: la Suisse, Liechtenstein, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark.

Ces six Etats sont considérés comme dépendances de l'Allemagne (Auhang zu Deutschland):

1° Parce qu'ils sont en grande partie situés dans les limites naturelles de l'Allemagne.

2° Parce que, à peu d'exceptions près, ces Etats ont appartenu, soit à l'ancien empire allemand, soit à la Confédération germanique, jusqu'en 1866. (Pages 133 et 173), passim.

Quant aux Français qui croiraient avoir fait en 1871, la part du feu, nous leur recommandons les lignes suivantes:

.... La Lorraine, autrefois duché de l'empire allemand, dont la partie nord-est seulement est redevenue allemande dans la campagne de 1870-71.—La France a conservé la région de la haute Moselle, avec Nancy, capitale de la Lorraine, la place forte de Toul, et tout le bassin de la Meuse, Verdun, Sedan, etc. (Page 118).

Et plus loin, page 167:

Toute la Lorraine et toute l'Alsace étaient, de temps immémorial, terre de l'empire. Les Français s'approprièrent cette terre par des acquisitions successives et toujours par ruse; d'abord, en 1552, les Trois-Evêchés de Metz, Toul et Verdun; en 1748, l'Alsace, et, en 1681, Strasbourg; enfin, en 1735, le reste de la Lorraine, c'est-à-dire ce qui enveloppait les anciens Trois-Evêchés.

L'Allemagne, dans sa campagne victorieuse de 1870-71, n'a reconquis que la moindre partie de ce qu'elle avait perdu, un cinquième environ de la Lorraine, et l'Alsace, moins la place importante de Béfort.

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Croyant n'avoir rien fait, s'il reste encore [à faire.

Qu'on se le dise à Vienne, à Berne, à Copenhague, à Amsterdam, à Bruxelles et ...... à Paris.

Les annonces allemandes.—Toujours la "vertueuse" Allemagne! Cueillons au hasard dans les derniers numéros de la Gazette de Voss, une des feuilles berlinoises qui sont censées se respecter, quelques annonces qui peuvent faire juger de la vertu germanique:

Un jeune homme bien élevé s'offre pour accompagner à l'Exposition de Vienne une dame riche d'un âge mûr.

Un jeune homme désire entrer en relation avec une jeune dame qui soit jolie, pour visiter avec elle théâtres et concerts, etc.

Deux jeunes négociants, qui ont le sac, deux bons lurons, demandent à faire la connaissance de deux jolies dames.

Les jeunes et jolies femmes qui voudraient consentir à se laisser photographier dans des attitudes gracieuses (sic), sont priées de donner leur adresse.

Une dame indépendante demande l'amitié d'un monsieur pas trop jeune.

Ajoutons que, sur la couverture des Militärische Blätter, la revue militaire la plus sérieuse d'Allemagne, on trouve l'annonce de photographies de femmes dans les attitudes les plus piquantes (sic).

Les pianos de Grunewald.—Le grand magasin de Louis Grunewald, rue du Canal [illegible] le piano Westermayer était celui qui était réellement, eu égard à son mérite intrinsèque, le meilleur marché. Les acheteurs peuvent, d'ailleurs, juger et comparer.

Theo. Danziger and Son.—Cette maison populaire par excellence, s'ingénie toujours à trouver les moyens de satisfaire sa nombreuse clientèle [illegible] qu'elle promet des bons marchés fictifs, car chaque [illegible] les objets indiqués dans ses annonces aux prix marqués, et les rabais annoncés sont toujours réalisés avec la plus entière bonne foi. Voyez l'annonce et allez rendre visite au magasin rue du Canal No [illegible].

Billets d'aller et retour pour Boston.—On verra, par un avis du colonel James T. Tucker, agent-général du Chemin de fer central de l'Illinois, que l'on peut se procurer des billets d'aller et de retour de Caire ou de St-Louis à Boston, bons pour jusqu'en novembre, pour la somme de quarante-cinq dollars. On pourra se procurer de plus amples renseignements au bureau du colonel, rue Carondelet, No. 26.

Louisiana Equitable Life Insurance Company. — On verra dans nos annonces que cette Compagnie d'assurances a payé une somme de $5000, montant de la police d'assurance sur la vie de feu Edward Barnett, ce paiement est attesté par les deux exécuteurs testamentaires, John J. et Louis Barnett.

Grand festival des Pompiers.— Le 1er et le second dimanche de juillet prochain, aura lieu, aux Fair Grounds, le grand festival de l'Association de charité des Pompiers, pour le bénéfice des veuves et des orphelins. On trouvera le programme de cette fête dans nos colonnes d'annonces.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps, leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

Sirops, Candis. — Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gâteaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

Vins rouges, liqueurs, etc.—Nous appelons l'attention du commerce sur la liste des marchandises offertes par la maison Bianchin et Giraud, 62 rue de la Vieille-Levée. Cette liste comprend 50 barriques de vin de Bergasse, reçues de Marseille, des vins de Porto, de Sherry, des liqueurs, huiles, conserves, &c.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 1[illegible].

☞ Chapeaux de Panama, à grand sacrifice au Rob't E. Lee.

— Baignoires et ferblanterie vernissée à la médaille d'or, à vendre, à bon marché, 62, Camp, et 15, Dauphine.

Librairie de Famille.—On trouvera au bureau du Propagateur Catholique, rue de Chartres, No. 204, un assortiment considérable de livres de littérature, d'instruction et de morale, et d'ouvrages convenables pour être offerts comme prix à la jeunesse. Nous signalons également un beau choix de paroissiens, de livres de prières et une collection de classiques français, ainsi que des chapelets et autres articles religieux. Nous pensons que la librairie de famille du Propagateur ne tardera pas à jouir d'une grande vogue.

Vins.—La maison J. Mandin, 163 rue Decatur, autrefois Vieille Levée, vient de recevoir par le navire Alphonse et Marie, de Bordeaux, et a à vendre, de grandes consignations de vins rouges, de vins blancs, de vinaigre, de liqueur de l'Ermite, etc. Nous recommandons tous ces vins, qui viennent des meilleurs crûs, ainsi que la liqueur de l'Ermite, dont la réputation grandit sans cesse. Voyez l'annonce.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

Mouvements princiers. — On mande de Vienne le 21 mai:

Hier, le comte de Chambord s'est rendu exprès de Froshdorf pour visiter l'exposition française de Vienne avec la princesse Clémentine.

La visite a duré une heure. Le prince a beaucoup acheté.

Arrivé à l'exposition collective des fleuristes, il a admiré les merveilles de cette galerie improvisée. Les exposants lui ont offert un magnifique bouquet de fleurs artificielles. L'accueil a été très sympathique.

Le duc et la duchesse de Montpensier partiront après-demain pour Vienne, où ils passeront une quinzaine de jours.

Il est possible que le comte et la comtesse de Paris les accompagnent; mais il n'y a rien encore de décidé à ce propos, d'après les renseignements qui nous parviennent de bonne source.

—Au Salon, un bourgeois à sa femme, qui tient le livret:

—Qu'est-ce que c'est donc que le 1492.

Un collégien, qui prépare son baccalauréat:

—1492?.... La découverte de l'Amérique.

—Un monsieur et une dame sont arrêtés devant le portrait de madame X....

Le monsieur.— Tiens, Mme X!.... Est-ce assez ressemblant, hein? Est-ce assez vivant? On croirait qu'elle va parler!

La dame, entraînant son mari:

—Oh! alors, sauvons-nous!

—Vous ne rencontrez que des gens qui vous disent:

—Mon Dieu, je reconnais avec vous que la République n'est pas possible en France; mais, quoi! la Monarchie ne l'est pas davantage!

D'où il résulte que nous sommes dans la situation d'un malade attaqué d'une péritonite.

Si le malheureux mange, il meurt d'une inflammation d'entrailles; s'il ne mange pas, il meurt de faim...... c'est gai!

—Lorsqu'un ténor est sur-usé, et qu'il a passé depuis longtemps l'âge où il devrait avoir honte de se montrer sur les planches, il emploie le truc Bénéfice d'un orphelin; c'est ainsi que Mario de retour d'Amérique, et en ce moment à Londres, va faire tout doucement sa rentrée à Covent-Garden, par la représentation au bénéfice de la veuve et des enfants d'Augustus Harris, dont nous annoncions la mort il y a quelques jours.

—Qui oserait protester en pareille circonstance!

Du reste, la constance des Anglais aux vieilles gloires n'a pas besoin de prétexte; ils endureront Mario jusqu'à cent sept ans.

—Une plaisante historiette racontée par M. Léon Guillet dans le Charivari:

B.... sort de son club à six heures du matin, après un décavage horrible, la figure défaite, l'œil éteint, véritable spectre du baccarat. Il s'arrête, abruti, devant les fiacres qui stationnent à la porte. Alors, s'approchant de lui, et avec le geste que vous savez, un de ces cochers qui ne respectent pas le bourgeois:

—Où faut-il conduire monsieur?.... à la Morgue?....

— Achetez vos baignoires et bassins à la Compagnie d'Huile Septeline, 62, Camp et 15, Dauphine.

Spectacles, &c.

Opéra-Bouffes. [illegible]

JARDIN DE MAGNOLIA.

Dimanche, le 8 Juin 1873.

Grand Concert Gratis et Bal. [illegible] Max Kuhmann[illegible]. Entrée gratuite. [illegible] Richard Homann.

Le Grand Musée d'Anatomie. [illegible]

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française. [illegible]

Hommes 377
Femmes 62
Hommes 187
Femmes 59

Il a délivré 125 Bons de logement et 263 Bons de repas. [illegible] Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité [illegible]

Pour le Conseil de direction et par son ordre:
Le Vice-Président, H. Salomon.
Le Secrétaire adjoint, A. de Montluzin.
Le Trésorier, J. B. Séguin.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans. Avis aux Alsaciens-Lorrains. [illegible] Par ordre de la Direction, L. W. Baquié, Secrétaire.

Louisiana State University, à Baton-Rouge, Louisiane. Organisation militaire. [illegible]

Julius Loeffler, 42 Rue Royale. Poseur et Marchand d'installations de Gaz. [illegible]

Compagnie des moulins à coton de Gullett. Fabrique à Amite, Louisiane. Nouveaux moulins à coton de Gullett [illegible]

Jos. Brandner, Marchand-Tailleur, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

Chaux de l'Alabama. [illegible] Samuel Jamison [illegible]

Maison d'Accouchement [illegible] Mme H. Baudry [illegible]

Avis au Public. M. Charles Gaulon [illegible]

Albin Rousseau, William Hepp, [illegible] Charles T. Dugazon, Pierre Chrétien [illegible]

A. ROUSSEAU & CO.,
Sole Agents for the sale of Krug & Co's Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c.,
6 South William St., New York. — 25 & 29 St. Louis St., New Orleans.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
— ET —
IMPORTATEURS,
Nos. 30 et 32, rue Bienville.
Seuls agents de
Chas. Farre, Reims: Vins de Champagne Sillery et Cabinet.
J. B. Clerc & Co.—Bordeaux: Grands Vins Chateau Pape Clement.
A. de Luze & Fils—Bordeaux: Grands Vins Rouges de Médoc et Château Yquem.
Cognac.
Champagne Vineyard Proprietors Company—Cognac. [illegible]
Genièvre. [illegible]

Ventes Judiciaires.

Succession de la Veuve Edouard Rousseau. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans. [illegible] W. T. Harper, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AUGUSTE COUTURIÉ, 30 Rue de la Vieille-Levée 30. Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., [illegible] — Offre à vendre — [illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE. L'HOTEL ST-LOUIS. [illegible]

QUEYROUZE & BOIS, Marchands en gros de Groceries, Vins, Liqueurs [illegible]

Cigares de la Havane et du Pays. [illegible] Ed. L. Zell & Co. [illegible]

PIERRE DUFORT, Entrepreneur de Pompes Funèbres. [illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co. Caisse d'épargne nationale. [illegible] No 182 Rue du Canal. [illegible]

Vingt-quatrième état annuel de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. 24 Mai 1873. [illegible] Thos. A. Adams, Président. [illegible]

H. BIER, Stock Broker. [illegible]

J. DESCA, Ancienne Maison L. Moulon. [illegible] Rue Vieille-Levée [illegible] Tabac à fumer et à priser. [illegible] Cigares de la Havane, tabac à chiquer, pipes, &c.

Ventes à l'Encan.

Par Placide J. Spear. Gages! Gages!! Grande vente, sans réserve, de gages forfaits. [illegible]

Par Nash & Hodgson. Une agréable Résidence chalet (cottage). — Et — Neuf Terrains, à l'angle des rues St. Antoine et Roman—Arbres fruitiers de choix et Jardin. Vente à l'encan, à longs termes. [illegible]

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE. [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires d'ARMSTRONG. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS. [illegible]

J. B. CAMORS & CO., Marchands de Farine — et — Négociants Commissionnaires, [illegible] Nouvelle-Orléans.

Sucres, Mélasses et Sirops. [illegible] A. Thomson & Co. [illegible]

Marchand-Tailleur. Paul Boissonneau, 140 Rue du Canal 140. [illegible]

E. H. KEYNES & BRO. [illegible]

CASSIDY & MILLER. [illegible]

AVIS AUX EXPÉDITEURS. [illegible] James T. Tucker, Agent général.

Appareil perfectionné du GAZ BARBARIN. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS pour les Demoiselles. [illegible]

Ventes à l'Encan.

Par Joseph Rosenthal. 500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible]

Par Eugène Tourné. Vente par ordre de M. le Consul de France. [illegible] 1,000 caisses Vermouth. (Plus ou moins.) [illegible]

55 Futailles Cognac. [illegible]

Par D. E. Morphy. Vente à Crédit. Grand Stock général de Groceries, Vins, Liqueurs, de I. W. Arthur & Co. [illegible]

Par Charles E. Fortier. Moulin à scie Gabriel, à l'encan. [illegible]

Par C. E. Girardey & Co. Pour cause de départ. Beaux meubles de salon, de chambres à coucher et de salle à manger. Glaces, tableaux et gravures. Et une grande bibliothèque d'ouvrages de médecine de choix. Instruments de chirurgie, &c. [illegible]

Par G. de Feriet & Co. Vente positive, et sans réserve d'un magnifique emplacement de commerce, dans la rue Vieille Levée, entre les rues Hôpital et Ursulines. [illegible]

Aux Mères de Famille. MICHON & SCHWEITZER, No. 166, Rue Royale. [illegible] Premières Communions. [illegible] Couronnes de Fleurs Artificielles. [illegible]

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française [illegible]

Consulat de France. Avis [illegible] Juin 1873. [illegible]

Restaurant Cosmopolitain. [illegible]

GEO. MERZ. Brasserie du Vieux Canal. [illegible]

Ventes à l'Encan.

Par Hoffman, Marks & Co. Marchandises sèches et Lingerie. — A 11 heures A. M. — Une belle Facture de Casimirs et de Draps. [illegible] — A une heure P. M. — Un beau choix de Casimirs et de Draps. [illegible]

Par S. Guinault. Propriété de grande valeur, rue St. Louis. [illegible]

Meubles. Meubles. [illegible]

Vente péremptoire et sans réserve, pour satisfaire une créance hypothécaire et pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Cyrille Labiche. [illegible]

Loteries.

LOTERIE
— DE —
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE
Plan de combinaisons.
TIRAGE TOUS LES JOURS.
PRIX DU BILLET:
$1 SEULEMENT
Parties de Billet en Proportion.
Plan de police:
Tirage tous les jours.

CAZAUX & VERGNOLE, Négociants-Commissionnaires, En Vins, Cognacs et Cordiaux, 72 ... Vieille-Levée ... 72, Nouvelle-Orléans.

Seltzer. [illegible] Le Seltz de Tarrant. [illegible]